

du luxe, de l'orgueil et des vaines prétentions, qui font la désolation d'un certain nombre de curés de la campagne!

Voilà notre promenade autour de l'île aux Coudres enfin terminée. Maintenant vous n'avez plus besoin de *Cicéroné* pour l'apprécier et vous aider à connaître sa beauté, ses charmes et les points de vue remarquables qu'elle offre à l'œil de l'observateur. Vous avez souvent entendu parler de l'île aux Coudres, vous pourriez désormais en parler avec connaissance de cause, et juger si on lui rend justice.

Il serait bien temps d'aller nous reposer un peu chez le bon et aimable curé de la paroisse, qui a le talent de si bien recevoir ceux de ses confrères, qui lui font le plaisir d'accepter sa franche et cordiale hospitalité. Mais ce qui est différé, n'est pas perdu. Nous trouverons, à la maison de M. le curé, deux *vieilles créatures*, dont la bonté et l'obligeance à rendre service ne peuvent être surpassées. Ce sont des personnes que j'estime beaucoup, parce qu'elles sont sans prétentions et d'une humeur charmante. Mais avant d'entrer au presbytère je veux vous conduire à l'endroit, où a si long temps demeuré le bon François Leclere, avec qui je veux vous mettre en connaissance. Ce sera comme le bouquet de notre promenade, et notre dessert après le *repas du soir*.

## CHAPITRE HUITIÈME

### LE PÈRE FRANÇOIS LECLERE

Monsieur Louis-Antoine-Germain Langlois, que l'on appelait *Monsieur Langlois*, pour le distinguer de son frère, curé du Château Richer, que l'on appelait *Monsieur Germain*, avait pris possession de la cure de l'île aux Coudres, en l'année 1793. Il prit pour son serviteur, ou plutôt, pour son compagnon de jeûne, de pénitence et de contemplation, le

jeune François Leclere, alors âgé de 16 ans †.

M. Langlois laissa l'île aux Coudres le premier jour de septembre 1802, après en avoir été le curé pendant l'espace de neuf ans, moins un mois et sept jours. Il allait prendre la direction de la communauté des Religieuses Ursulines de Québec. François Leclere, alors âgé de vingt-cinq ans, l'accompagna aux Ursulines. Au départ de M. Langlois pour le monastère de la Trappe, au Kentucky, le 12 de juin 1806, François Leclere, alors âgé de 29 ans, revint à l'île aux Coudres, sa paroisse natale.

Pendant les treize années qu'il avait passées sous la direction de M. Langlois, François Leclere avait contracté de merveilleuses habitudes de recueillement, d'abnégation et d'une grande et profonde piété.

Peu d'années après son retour des Ursulines (en 1806), où sa mémoire est restée en bénédiction, à cause de sa piété, François Leclere s'engagea au service de l'église comme bedeau et comme sacristain, emplois qui convenaient parfaitement aux dispositions de son cœur et de son âme. Par un arrangement, conclu avec la fabrique, il eût pour son usage, pendant sa vie, une grande moitié du terrain qui devait servir de jardin au curé. À l'extrémité du terrain qu'on lui cédait, il bâtit une toute petite maison, d'environ 15 pieds sur 20, dans laquelle il vivait presque toujours seul, comme dans un hermitage. Il n'avait de rapport avec les personnes de la paroisse, que dans la nécessité. Sa petite maison fut bâtie dans le printemps de 1811.

Depuis son retour de Ursulines, jusqu'à un âge très-avancé, il rendit de très-grands services aux habitants de l'île aux Coudres.

François Leclere était né à Saint Roch des Aulnets, en l'année 1777, de Basile Leclere et de Marie-Joseph Dessin dite Saint Pierre.